

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D239

Séance du 24 février 2011 - Convocation du 17 février 2011  
Compte rendu affiché le 4 mars 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. BUFFARD ; Mme GOYON par Mme GLATARD, M. GOJON par M. RODRIGUEZ ; M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

**Objet : Remise en état et extension du système de vidéo-protection**

La Commune de Neuville-sur-Saône a été retenue par l'État comme l'une des communes soutenues pour la remise en état et l'extension d'un système de vidéo-protection. Ce soutien prend la forme d'un appui technique et de subventions afin de financer le programme. Les objectifs :

- ↳ Assurer la protection des biens et des personnes dans le cadre du pouvoir de police des Maires des communes.
- ↳ Transmettre des images du domaine public aux forces de l'ordre afin de déclencher les actions appropriées.
- ↳ Permettre la prise de décision et la gestion à distance d'opérations de secours dans le domaine de la sécurité civile (Préfet SDIS EM Zone).

Le projet a été élaboré en collaboration avec les partenaires de l'État et de la Gendarmerie Nationale concernés par son application. En vertu du Code des Marchés Publics, une consultation a été lancée avec quatre lots : Génie Civil et déroulage de câble, Matériels actifs et passifs, Logiciel d'exploitation du système, Liaisons radios hertziennes. Ce marché était consultable en Mairie et sur le site Internet de la Commune dans la rubrique des marchés publics pendant toute la durée de la consultation. Il a fait l'objet d'une présentation complète et détaillée en commission municipale N.T.I.C. le jeudi 3 février 2011. La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 14 Février 2011 et a proposé de retenir le groupement SERPOLLET/SPIE/HYPERCABLE pour **un montant de 186 988.00 € HT soit 223 637.65 € TTC pour la tranche ferme** (Lot n°1 : 38 856.84 € TTC, Lot n°2 : 138 012.42 € TTC, Lot n°3 : 46 768.39 € TTC) et **pour un montant de 361 208.00 € HT soit 432 076.53 € TTC pour la tranche conditionnelle** (Lot n°2 : 212 538.77 € TTC et Lot n°4 : 219 537.76 € TTC).

Le Conseil Municipal, à la majorité (7 contre) :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 modifiée,
- VU le décret n°96-926 du 17 octobre 1986,
- VU la loi n°2006-64 du 23 janvier 2006,
- VU le Budget Primitif,
- Vu l'avis de la Commission d'ouverture des plis qui s'est réunie le 14 février 2011,
- **DECIDE d'attribuer le marché "Remise en état et extension du système de vidéo-protection" au groupement SERPOLLET/SPIE/HYPERCABLE suivant les montants ci-dessus pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE M. le Maire à signer tout document et à effectuer toute opération relative à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville, le 24 février 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 4/03/2011
- Publication ou affichage le 04/03/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 4 mars 2011

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.